

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

## EST-CE LA GRANDE OFFENSIVE DES ALLIÉS?

Sur le champ de bataille où le général de Langie de Carry culbute les allemands au début de la guerre, le général Foch leur assènera-t-il le coup mortel?

Est-ce l'heure de la grande offensive qui vient de sonner sur tous les fronts et particulièrement sur ceux de Russie et de France ou bien ne faut-il voir dans la vigoureuse attaque des troupes anglo-françaises sur la Somme qu'une forte pesée pour détourner l'ennemi du front de Verdun, fort menacé?

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux, ni dans celui du grand état-major franco-anglais; aussi, nous garderons-nous de faire aucune supposition comme la plupart de nos confrères qui se demandent ce que feront les allemands devant l'avance des forces alliées si elles ne tardent pas, comme il faut l'espérer, à les rejeter sur leur base de Valenciennes en perçant le front de Péronne.

Ce serait une grande victoire, mais les allemands abandonneront-ils Verdun où ils se cramponnent depuis quatre mois passés?

Ils ne sont plus qu'à cinq kilomètres de cette place qui a cessé d'être forte depuis le jour où elle a reçu des milliers d'obus de gros calibre sans, pour cela, être anéantie comme les boches l'espéraient et le croyaient.

Le recul des troupes ennemies sur la base de Valenciennes, c'est le recul sur toute la ligne, de-

puis Armentières jusqu'à Soissons-Reims, mais ce n'est pas encore la victoire définitive, complète de l'horrible boche.

Ne désespérons pas et sachons attendre les jours de gloire même si, par impossible, Verdun tombait aux mains de l'ennemi.

Ce serait assurément fort regrettable, mais le boche perd chaque jour de sa puissance, il commence à être las d'une guerre qu'il n'avait pas prévue d'une longue durée puisqu'il croyait ne faire qu'une bouchée de nous et se retourner ensuite vers la Russie qu'il pensait vaincre aisément.

Tous ces beaux espoirs n'ont été que de faux rêves et la réalité apparaît plus cruelle, chaque jour qui s'écoule, au sinistre kaiser, qui ne voit point poindre à l'horizon la victoire escomptée en déclarant la guerre aux principales puissances de l'Europe qui se sont unies comme un seul homme pour dompter le fauve qui avait juré d'asservir le monde.

L'Allemagne au-dessus de tout. Il faudra en rabattre, mon vieux colon et bien heureux si, dans l'aventure, toi et les tiens vous gardez votre tête sur les épaules.

JEAN-SANS-PEUR.

Evidemment, en France, mais il y a toujours moyen, en Tunisie, de parer à cette incompatibilité en se servant du nom de sa femme.

C'est ce que nous a appris une récente décision judiciaire qui avise le public de la dissolution de la société Assous et Cie, où l'on voit figurer parmi les contractants certainement le plus entreprenant des avocats du barreau de Tunis. Il n'était là, évidemment, comme dans toutes ses autres entreprises, que pour autorisation maritale. Si le barreau s'en accommode, c'est son affaire. Nous ne sommes pas ici en France, nous ne sommes qu'en Tunisie où l'on voit des choses bien plus surprenantes se produire même depuis la guerre.

A la censure

Si la censure croit devoir crocheter nos lettres, nous la prions de le faire proprement et dans les formes militaires réglementaires, mais nous ne pouvons admettre qu'on les ouvre furtivement en y laissant l'empreinte des pattes sales de l'embusqué chargé de cette vilaine besogne.

Le fait s'est reproduit trois ou quatre fois cette semaine et nous trouvons que c'est trois ou quatre fois de trop.

Nous n'avons pas l'intention de trahir notre pays.

Les prisonniers boches

et les nôtres

Ceux qui lisent les journaux de Marseille ne sont pas sans remarquer le va et vient de prisonniers boches entre l'Afrique du Nord et le grand port méditerranéen. Il ne faudrait pas croire à une précaution prise contre le torpillage des sous-marins boches, mais seulement à une mesure d'humanité de notre part.

Tous les prisonniers boches éprouvés par le climat sont dirigés dans des dépôts de France et remplacés par d'autres prisonniers qui viennent prendre la place des partants.

L'Allemagne n'a pas de ces sensibilités et elle se soucie fort peu de la santé de nos nôtres qu'elle envoie au petit bonheur dans des contrées plus ou moins tempérées et généralement insalubres où elle les oblige à des travaux forcés qui ressemblent à beaucoup près à ceux des bagnards.

Et malgré tous nos appels au Gouvernement, nous n'arrivons pas à faire remédier à un appareil régime parce que nous hésitons à employer vis-à-vis des leurs la peine du talion. Dent pour dent, œil pour œil.

Pour Bizerte

Reproduisant une partie de notre article sur l'Ouzna et le Bou-Khadra, la « Tribune Bônoise » dit, au sujet de l'écoulement du minerai du Bou-Khadra pour l'alimentation des hauts fourneaux de Bizerte qu'il lui paraît, dans ces conditions, que les Algériens n'auraient qu'à s'incliner devant la solution élégante de les faire arriver directement par le prolongement de la ligne de Nebeur.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un journal d'Algérie donne son adhésion à un projet émis par un journal tunisien. Mais, ajoute la « Tribune », pourquoi ne construirait-on pas ces hauts fourneaux à Bizerte?

Parce que, cher confrère, c'est à Bizerte que se trouve l'arsenal, pas plus, et qu'on ne saurait les construire ailleurs à moins de les édifier à la mine même ou proche d'elle.

« Panorama »

C'est le titre d'un nouveau journal bimensuel, illustré, franco-arabe, qui vient de paraître à Paris et qui mérite d'être répandu chez les sujets ou protégés français.

Nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

Signe des temps

Les Juifs allemands reparlent encore de rétablir le pouvoir temporel du pape.

Il fallait la guerre mondiale pour nous faire assister à ce spectacle de haute bouffonnerie : la « Frankfurter Zeitung », journal appartenant à des banquiers israéliens, rédigé par des publicistes israéliens, prêchant une croisade pour la délivrance de Benoît XV, prisonnier à Rome.

Et nous voyons ainsi au XX<sup>e</sup> siècle l'union sacrée entre la synagogue et le Vatican, après avoir vu la fin de la querelle séculaire entre les Guelfes et les Gibelins, la réconciliation entre la papauté représentée par Benoît XV et l'Empire représenté par Guillaume II.

Nécrologie

— Notre ami et Mme C. Pellet viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur mère et belle-mère, décédée ces

jours derniers en France, à Villiers-au-Lac.

Nous les prions d'agréer nos bien sincères condoléances.

— M. Manceron, le distingué secrétaire général-adjoint du Gouvernement tunisien, détaché à la Résidence générale, vient de perdre un second frère au champ d'honneur, le lieutenant-colonel Manceron, tombé glorieusement pour la France devant Verdun.

Qu'il veuille bien agréer nos condoléances.

## CE QUE L'ON CHUCHOTE en Israël

Sous le manteau de la cheminée du Café de Tunis et autres établissements préférés de l'élément juif tunisien, entre deux parties de poker, on chuchote des histoires que le Gouvernement local ne doit pas ignorer, en tout cas, nous tenons à les lui apprendre.

On y dit le plus sérieusement du monde que des pourparlers auraient eu lieu à Paris en vue de l'enrôlement de tous les juifs encore en âge de servir à condition de donner la nationalité française, non pas à tous les juifs tunisiens, comme en 1871 aux juifs algériens, mais à tous ceux qui auraient servi la France et à leur descendance.

Les pourparlers n'auraient pas abouti, le Gouvernement, ne voulant pas de naturalisations en bloc, mais des naturalisations individuelles, se réservant d'accepter ou de rejeter telle ou telle candidature, alors même qu'il s'agirait d'un homme sous les armes.

Les porte-parole ayant reçu un mandat impératif de Tunis, les choses en seraient là et voilà pourquoi l'enrôlement de l'élément juif ne se ferait pas.

Se non e vero e bene trovato, comme dit le proverbe italien, mais toujours est-il qu'on commence à apercevoir chez certains européens un commencement de mauvaise humeur qui pourrait présager les orages futurs.

Ne serait-il pas mieux que les laisser éclater d'aller au-devant des désirs de ceux qui répondront présent à l'enrôlement général, mais ne partiront pas si on ne le leur demande pas?

Peut-on, encore une fois, leur reprocher de rester chez eux si on les croit incapables de servir la France?

Nous ne savons où le « Journal de Tunis » a vu que nous le prenions à partie dans notre article : *Les Juifs tunisiens et les autres sous les armes*.

Comme lui, nous déplorons sincèrement que le Gouvernement n'appelle pas sous les armes ceux qui sont encore en âge de porter les armes et surtout que le nombre des engagements de Juifs tunisiens ne soit pas plus élevé, mais nous ne saurions admettre qu'on puisse remplacer l'impôt du sang par un impôt en argent comme il le demande et comme le faisaient les Turcs pour remplir leur caisse.

Nous ferons remarquer à notre confrère que nous ne sommes allé interviewer personne et que nous n'avons pas pour habitude d'aller chercher nos inspirations « pour savoir dans quel sens nous devons répondre à un article ». Le hasard, dans le train d'Hammam-Lif, nous a mis en présence d'un juif qui avait justement le « Journal de Tunis » dans les mains, nous lui avons demandé tout naturellement ce qu'il pensait de l'article les concernant et s'il pouvait nous donner son opinion et celle de ses coreligionnaires, car il est parfaitement placé pour la connaître. Il nous a répondu avec sa franchise habituelle et ce qu'il nous a dit, en haussant les épaules, du remplacement de l'impôt du sang par de l'argent, reflétait bien notre opinion qui est celle de la majorité des juifs tunisiens.

Il y en a, évidemment, qui se saigneraient à blanc pour ne pas partir, mais la grande masse partirait, beaucoup avec joie, d'autres sans réchigner, si le Gouvernement français, dont ils ne sont que des protégés de seconde catégorie en décidait ainsi.

Pour terminer, nous prions notre confrère de ne pas oublier que nous sommes en guerre et que s'il nous arrive de discuter les idées du voisin, nous le faisons dans des termes convenables et désirons qu'il en soit ainsi à notre égard.

## Le Sfax-Gafsa

Lorsque l'inauguration de la ligne de Sfax à Gabès eut lieu, les habitants de cette région s'attendaient à la prochaine mise en service. Ils attendent toujours.

Ce n'est pas de la faute de l'honorable directeur général des Travaux publics, on peut nous croire, si les trains ne circulent pas encore, mais de la Compagnie du Sfax-Gafsa qui n'a pas de matériel voyageurs suffisant pour assurer le trafic de cette ligne.

Pourquoi ne s'adresserait-on pas au B.-G. qui assurerait le service jusqu'au moment où le Sfax-Gafsa serait en mesure de le faire.

Il nous semble qu'on pourrait très bien prolonger jusqu'à Gabès les trains qui s'arrêtent à Sfax.

Par suite de la suppression de nombreux trains de voyageurs sur toutes ses lignes, le B.-G. doit avoir certainement assez de matériel de réserve pour assurer le trafic de cette ligne et au surplus, nous n'avons jamais bien compris, pourquoi on donnait la concession de l'exploitation à une compagnie créée spécialement pour le transport de son phosphate et non pour assurer un service public de voyageurs sur une ligne où elle n'en a pas à transporter.

Le B.-G. serait mieux placé et la question du passage des trains sur une partie du Sfax-Gafsa est tout à fait secondaire et se règle par des accords.

Ne pourrait-on le faire et le Sfax-Gafsa, qui se trouve dans l'impossibilité d'assurer le service, ne pourrait-il céder son contrat au B.-G.?

Nous avons dans le sud de grosses unités à approvisionner, comment le sont-elles? Il aurait fallu, indépendamment de la ligne de Gabès, installer une voie provisoire de 0.60 centimètres au moins jusqu'à Fountataghine, et si les machines manquaient, employer la traction animale comme autrefois le tramway de Soussa à Kairouan.

Quelles économies on réaliserait!

## L'EMPRUNT des Chemins de Fer algériens DE L'ÉTAT!!!

Est-ce l'emprunt des chemins de fer algériens de l'Etat, comme l'annonce le *Republicain*, de Constantine, ou l'emprunt du B.-G.-E. pour la réfection et la transformation de la ligne de Bône-Souk-Abras-Tébessa, obtenu grâce aux démarches de nos amis M. Gaston Thomson, député, et Dominique Bertagna, président de la Chambre de Commerce de Bône?

L'article qu'il consacre à cet emprunt permet de croire qu'une ou plusieurs bonnes tranches pourraient être affectées en dehors du but visé, car si les ateliers de Sidi-Mabrouck commencent par prendre 2.000.000, avec les aléas, mettons 2.500.000 pour s'installer, voilà déjà un huitième des 20.000.000 accordés qui fiche le camp, pour peu qu'on retire encore quelques autres petits millions pour mettre au point d'autres lignes secondaires et tout l'édifice de

### Billet de la Semaine

#### BIZERTE PORT FRANCI!

Il paraîtrait, d'après l'Œuvre, que la Chambre de Commerce de Bizerte ferait des démarches très actives pour que son port soit transformé en port franc!

Non, mais, voyez-vous, le port de guerre de Bizerte transformé en port franc? On n'a pas idée de ça! Si les temps s'y prêtaient, ce serait un éclat de rire général dans toute la marine, sauf celle de nos ennemis.

— Et pourquoi pas, diront sans doute les auteurs de la proposition?

Mais parce qu'il y a incompatibilité absolue et qu'il est matériellement impossible de créer un port franc là où existe un port de guerre, pas plus.

Il ne viendra, et il n'est jamais venu à l'idée des habitants de Toulon, Brest, Cherbourg, Lorient ou Rochefort de demander un port franc parce qu'ils savent pertinemment qu'un port de guerre ne peut pas s'accommoder d'un port franc et le moindre quartier-maître en donnerait les raisons, aussi avons-nous peine à admettre pour exacte l'information de l'Œuvre.

Au surplus, si un port franc

devait être créé en Tunisie, c'est Tunis-La Goulette seul qui pourrait et devrait en bénéficier, car tout se prête ici pour cette création : le Bahira est là tout prêt pour créer autant de bassins qu'il en faudrait et des terre-pleins pour docks, hangars, usines, voies, etc., etc., et puis n'est-ce pas vers Tunis que convergent toutes les voies ferrées principales de la Tunisie?

Alors, la question est entendue et si par hasard Bizerte avait entrepris des démarches, elle en serait pour ses frais... de démarches inutiles.

LE SEMAINIER.

## NOS ÉCHOS

En Conseil de guerre

M. Touze, le colon bien connu, vient de comparaître devant le conseil de guerre pour n'avoir pas répondu à l'appel de la patrie, lors de la mobilisation générale.

Il a excipé de sa bonne foi et le conseil de guerre l'a acquitté.

Nous félicitons sincèrement le bénéficiaire de cet acquittement qui, dit-on, aurait immédiatement contracté un engagement pour la durée de la guerre dans le service automobile où il rendra des services appréciables, car c'est un excellent conducteur d'auto.

Barreau et commerce

Il nous semblait que la profession d'avocat était incompatible avec celle de négociant-banquier.



la transformation au B.-G.-E. croute comme un château de cartes.

Voici l'article du *Républicain* auquel nous faisons allusion et qui donne à réfléchir :

« En 1914, les assemblées algériennes ont voté pour les chemins de fer algériens de l'Etat un emprunt de 55 millions : 8 millions pour le réseau oranais, 25 millions pour le Bône-Guelma, 22 millions pour l'Est-Etat, dont 2 millions et demi pour les nouveaux ateliers de Sidi-Mabrouck. M. Guérin, directeur des chemins de fer de l'Etat, a obtenu de la caisse des retraites des chemins de fer de l'Etat français l'engagement de réaliser cet emprunt, s'il était autorisé par les pouvoirs publics. Le distingué directeur a fait ces démarches sur démarches pour obtenir cette autorisation d'emprunt qui doit, entre autres choses, lui permettre de terminer rapidement la transformation du B.-G.-Souk-Ahras-Tébessa, pour la rapide exploitation des minerais et phosphates de la région. Les Délégations, ces temps derniers, sur un vœu de MM. Morinaud, aux non colons, et Barris, aux colons, ont demandé que les pouvoirs publics métropolitains voulaient bien, d'extrême urgence, autoriser l'emprunt. MM. Thomson et Bertagna ont fait à ce sujet de nombreuses démarches à Paris — en particulier — auprès du ministre des Finances. Leurs démarches ont obtenu le plus complet succès. M. le Gouverneur vient d'annoncer aux Délégations que l'autorisation d'emprunt est donnée par M. Ribot, c'est dire qu'elle sera d'ici peu de jours un fait accompli. C'est là une grosse nouvelle, qui a produit la meilleure impression aux Délégations. Nos richesses minières vont enfin pouvoir être bien exploitées. Les travaux du B.-G. vont très vite arriver à bonne fin. Nos vives félicitations à MM. Thomson et Bertagna pour l'excellent résultat qu'ils viennent d'obtenir. Nous rappelons pour mémoire que nos cheminots, mal installés à Sidi-Mabrouck, vont également profiter grandement du nouvel emprunt, par la construction de nouveaux ateliers à Sidi-Mabrouck... »

ACHETEZ TIMBRE CROIX-ROUGE 15  
10 c. affranch., 5 c. pour les blessés

### A propos de boches et d'embochés

Notre confrère le « Petit Français » de Bône, continue sa vigoureuse campagne contre les boches ou embochés et ceux des nôtres qui oublient que nous sommes en état de guerre et favorisent le commerce de nos ennemis.

Il y a plus d'un an, nous signalions, d'après des renseignements de Marseille, que la brasserie-malterie du Phénix de la Valentine, près Marseille, était entre les mains de boches, peut-être naturalisés suisses.

Lors d'un passage à Marseille, on nous fit remarquer, sans nous en donner la preuve, que la naturalisation des propriétaires du Phénix était fort ancienne et que ceux-ci étaient de bons et braves Suisses de cœur et d'âme avec nous.

Le « Petit Français » ne nous dit pas quand M. Hollenwaeger, né en Allemagne, à Niederreggen, a été naturalisé « citoyen de Genève », pourquoi de Genève puisqu'il habite la France et son genre, M. Neugbauer, sous-directeur, est natif de Grangow, province de Brandebourg (Prusse) et naturalisé français à la façon de Delbruck, sans doute depuis 1911 : ces deux boches naturalisés ici et là étaient bien taits pour s'entendre.

Nous avons reproduit une insertion du Malt Kneipp, puisée dans un journal allemand, dont un sieur Maurel de Juvisy, près Paris, se déclare propriétaire.

Notre confrère lui a envoyé le numéro du « Petit Français » qui donnait le fac-similé de l'annonce allemande. Ce Maurel s'est bien gardé de lui répondre, peut-être parce qu'il n'a aucun argument à opposer et qu'il est simplement, comme beaucoup d'autres, hélas ! un homme de paille de la Société allemande du Malt Kneipp.

Pourquoi le parquet de Corbeil ne cherche-t-il pas à savoir la vérité ? Ne connaîtrait-il pas l'annonce publiée dans les journaux allemands ? alors que le *Petit Français* lui envoie un exemplaire pour le mettre au courant.

Dans nos maisons boches ou embochées à boycotter, nous mentionnons les automobiles Ford.

Nous savons parfaitement que le Ford en question est américain, mais le « Petit Français » ignore-t-il la souscription de vingt-cinq millions de celui-ci au premier emprunt de guerre allemand ?

Et n'est ce pas à propos de lui que le Gouvernement a établi un droit d'entrée en France de 70 0/0 sur les automobiles américaines ?

On a voulu par ce moyen, non pas favoriser les constructeurs français, mais empêcher les bochochiles du genre Ford et Cie, de gagner chez nous un argent qui prendrait ensuite le chemin de l'Allemagne pour nous revenir sous forme de balles, obus, ou autres gaz asphyxiants.

Quant aux bees Auer, nous passons condamnation, mais nous avons vu, en septembre 1914, de nos yeux vu sur le magasin de cette société à Paris, boulevard Montmartre, en face la « Libre Parole », des affiches portant cette inscription : *maison boche à boycotter*.

La marque Auer est autrichienne, elle a été introduite en France par un M. Laurens, dont le frère possédait une propriété en Tunisie avec un M. Mille, décédé il y a plusieurs années.

Nous ignorons si une société française s'est substituée à la société austro-boche du début, puisque la Ligue antiallemande de Paris l'affirme, nous rayons la marque Auer des maisons à boycotter.

### Nouvelles de partout

#### La crise du gaz

A Nîmes, la Compagnie du Gaz vient d'assigner la ville de Nîmes devant le conseil de préfecture du Gard en dommages-intérêts pour le préjudice que le conseil municipal lui a porté, prétend-elle, en refusant d'approuver sa demande d'augmentation.

Après avoir demandé 0 fr. 05 par mètre cube, elle a élevé ses prétentions à 0 fr. 12, ce qui porterait le prix du mètre à 0 fr. 48 pour ses particuliers.

A Dax, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, l'éclairage public est supprimé et la population invitée à économiser le gaz et l'électricité.

A Agen, le conseil municipal s'est refusé à sanctionner la majoration de 0 fr. 10 par mètre cube, réclamée par la Compagnie. Il a déclaré qu'au cas où elle persisterait dans son intention, il résilierait purement et simplement le traité, avec reprise des usines, des matériaux et des marchandises.

Après Bône, Constantine et Oran, le Conseil municipal d'Alger vient de refuser l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité demandé par la Cie du Gaz. Elle a décidé de soutenir le procès devant le conseil de préfecture.

« Les Compagnies du Gaz, dit le *Républicain* de Constantine, si on admettait leurs prétentions seraient les seules à ne pas souffrir de la guerre. Tout le monde perdrait quelque chose, excepté elles. Ce n'est pas ammissible ».

#### En Allemagne

Si l'Allemagne souffre de la faim, elle

n'est pas épuisée en charbon, fer ou acier puisqu'elle trouve le moyen d'en exporter d'énormes quantités chez ses voisins immédiats : la Hollande, le Danemark et la Suisse. Chez cette dernière, avant l'ultimatum d'avoir à lui fournir les vivres achetés pour son compte sur son territoire, elle lui livrait quotidiennement environ 1000 wagons de charbon, soit trente mille tonnes, 50 de fer et 20 d'acier.

#### « L'Evolution Coloniale »

Le 6 juillet a paru, à Paris, « l'Evolution Coloniale », organe de défense des intérêts de la colonisation française dans l'Afrique du Nord.

A la veille de la mise à l'étude de tous les problèmes algériens, tunisiens, marocains, « l'Evolution Coloniale » s'est donnée pour but de provoquer une consultation générale de tous ceux qui, à juste titre, ont le droit d'être écoutés dans l'initiative et l'examen des solutions de l'avenir.

Notre confrère entend être dans la capitale, au sein des milieux de la presse et du Parlement, l'écho fidèle de nos possessions nord-africaines.

« L'Evolution Coloniale », dont les bureaux sont installés, 16, Place Vendôme, est publiée sous la direction de M. Maurice Levet, qui a confié les fonctions de rédacteur en chef à notre confrère A. Beuscher, bien connu dans la presse algérienne.

### Maisons boches ou embochées

Filtres Berkefeld (Compagnie Française des)

Odol, dentifrice de Dresde.

Ford, automobiles, représentée en Tunisie par la maison Schwich & Baizeau.

Pompe centrifuge Weisse & Mousky, de Halle-sur-Saale, représentée comme dessus.

Automobiles et Cycles Terrot, de Dijon.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La « Typograph », machine à composer.

### CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Billets d'aller et retour collectifs de vacances à Prix réduits toutes classes pour Familles d'au moins trois personnes

Emission : 15 juin-30 septembre, au départ de toutes gares P.-L.-M.  
Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.  
Arrêts facultatifs.  
Validité : jusqu'au 5 novembre.  
Prix : Les deux premières personnes paient le Tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Demander les Billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.  
Nota. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de vacances et au même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du Tarif général, pendant la durée de la validité de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

### STATIONS THERMALES

Vichy, Aix-les-Bains, Evian-les-Bains, Vals-les-Bains, Allevard, Besançon, Thonon-les-Bains, St-Gervais-les-Bains, Le Fayet, Crange, Châtelguyon, Royat, Saint-Nectaire, etc.

Billets d'aller et retour collectifs toutes classes à prix réduits  
délivrés aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Emission : 1<sup>er</sup> mai-15 octobre, au départ de toutes gares P.-L.-M.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.  
Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.  
Validité : 33 jours avec faculté de prolongation.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Demander les billets 4 jours à l'avance à la gare de départ

Nota. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et au même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du Tarif général, pendant la durée de la validité de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Agent commercial de la Cie P.-L.-M. pour l'Algérie et la Tunisie, 18, rue de la Liberté, à Alger.

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Hôtel de la Place, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

A vendre : une belle paire de cantine, massives formant lit de camp. S'adr. au bureau du journal.

### Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

### RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Le gérant : J. Giannitrapani  
Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

### RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

### Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

### COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.

Dépôts à vue : 2 0/0

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 0/0

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

### BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAIX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

### SYPHILIS

GÉRISON DÉFINITIVE sans aucun danger. Traitement facile et discret même en voyage. La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.

Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

### Espigadoras-lienses - Rateaux - Faucheuses

Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT et G. HOFMANN, ASSOCIÉS) — Tunis

### Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres forts. Changes de monnaies étrangères.

Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAIX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

### GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Specialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

### Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache Paquebots-poste Français

AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAIX hebdomad.)

Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.

La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.

Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

### Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus

### VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

### TAISEZ-VOUS!

MÉFIEZ-VOUS!

Les oreilles ennemies

vous écoutent

### Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

Léon Bloch Fils

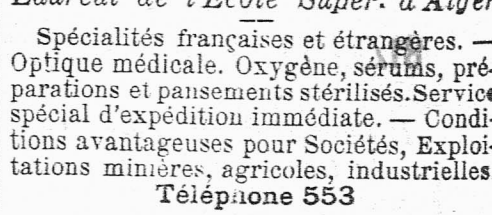
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553



### VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



# TUNISIA-PALACE

## TUNIS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

### 150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER